



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 10 novembre 2025 à 19 h dans la salle du conseil située au 9 avenue du Phare, La Martre.

Sont présents : Philippe Achaintre, conseiller, Marc-André Diné, conseiller, Laurence Lallier-Roussin, conseillère, Madeleine Lévesque, conseillère, Marie Laure Rioux conseillère, formant quorum sous la présidence du maire Yves Sohier.

Clémence Pepin, greffière-trésorière adjointe, est présente.

2025-11-184 10. RÉOLUTION POUR ADOPTER LE CALENDRIER 2026 DES SÉANCES DU CONSEIL

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Philippe Achaintre :

. que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026 qui débiteront à **19 h** :

- . Lundi le 12 janvier 2026;
- . Lundi le 2 février;
- . Lundi le 2 mars;
- . Mardi le 7 avril;
- . Lundi le 4 mai;
- . Lundi le 1^{er} juin;
- . Lundi le 6 juillet;
- . Lundi le 10 août;
- . Mardi le 8 septembre;
- . Lundi le 5 octobre;
- . Lundi le 2 novembre;
- . Lundi le 7 décembre;

. qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*.

Copie conforme certifiée ce 18^e jour du mois de novembre 2025.

Clémence Pepin, greffière-trésorière adjointe